



Quand le social punit: l'exemple de l'aide sociale

*Catherine Chesnay (CREMIS)
Élisabeth Greissler (CREMIS)
Véronique Fortin, Professeure à la Faculté
de droit de l'Université de Sherbrooke*

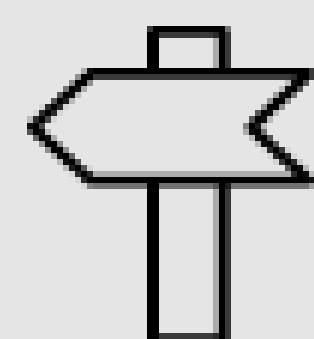
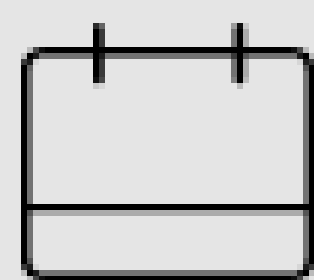
Depuis sa mise en place dans les années 1960, le législateur québécois n'a cessé de réformer le dispositif d'aide sociale. En s'intéressant aux mesures punitives qui semblent de plus en plus caractériser les récentes réformes, cette communication vise à comprendre les effets de ces dernières sur les parcours des prestataires, ainsi que les stratégies de défense de droits individuels et collectifs des prestataires de l'aide sociale mises en avant par des organismes communautaires. Pour mener à bien cette réflexion, nous mobiliserons les premiers résultats d'une recherche en cours sur les récentes réformes de l'aide sociale au Québec reposant sur trois axes : données des tribunaux administratifs; récits d'expérience de prestataires; entretiens de groupes auprès de trois organismes et regroupements engagés dans la défense des droits des prestataires de l'aide sociale.

Séminaires du CREMIS

29 avril 2019
13:30 - 15:00

66, rue Sainte-Catherine Est,
salles 602-603

Inscrivez-vous
<https://rebrand.ly/Quand34cbb>



CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales
et les discriminations